

# Dubitando

« *Dubitando ad veritatem pervenimus.* »  
Cicero, *Tusculanæ*, 1.30.73

Petite revue d'histoire révisionniste

N° 13, octobre 2007

## Sommaire

- |  |    |
|--|----|
| ◦ Robert Faurisson, <i>Justice française, justice couchée (suite). Trois nouveaux exemples de ce que « la justice couche dans le lit du vainqueur ».</i> | 1  |
| ◦ MHC, <i>Les Origines du mythe des Six Millions</i>   | 2  |
| ◦ Jean Molitor, <i>A propos des monte-charge des crématoires de Birkenau</i>   | 11 |
| ◦ MHC, <i>Suisse : Vers l'abrogation de l'Art. 261bis ?</i>  | 13 |
| ◦ Noam Chomsky et la loi Gayssot   | 13 |
| ◦ Maurice Haas-Colle, <i>Des actes de naissance pour les enfants nés à Auschwitz</i>   | 14 |
| ◦ Maurice Haas-Colle, <i>Auschwitz : la vérité révélée par les archives de Moscou</i>  | 16 |
| ◦ François Sauvenière, <i>A propos du convoi 6</i>   | 31 |
| ◦ HvdB, <i>Des historiens-gazeurs</i>  | 33 |

## Editeur responsable

Maurice Haas-Colle, [haas397@gmail.com](mailto:haas397@gmail.com).

Les textes publiés le sont sans qu'ait été demandé le consentement des auteurs. L'éditeur en souhaite la reproduction. Toutefois, il voudrait rappeler que, si l'achat, la détention et la lecture d'écrits contestant la version officielle de l'Histoire ne sont pas interdits, en revanche, leur diffusion est le plus souvent interdite en raison de lois scélérates qui, comme la loi [Fabius-] Gayssot, réglementent les droits à la liberté de recherche ou d'information et à la liberté de la presse.

## Changement d'adresse

Nouvelle boîte : [haas397@gmail.com](mailto:haas397@gmail.com)

## Abonnement

Revue réservée aux médias. Abonnement gratuit. Ecrire à [haas397@gmail.com](mailto:haas397@gmail.com).

On peut télécharger la revue sur le site français de l'AAARGH à <http://vho.org/aaargh/fran/revu/revu.html>

## Sommaire du n° 1, septembre 2004

- *Liminaire.*
- Robert Faurisson, « *Juivre ou mourir* ».
- Jean-Marie Boisdefeu, *De Gaulle et l'extermination des juifs. Le général était-il un révisionniste ?*
- Jean-Marie Boisdefeu, *Et Churchill ? Et Eisenhower ? Y croyaient-ils davantage que De Gaulle ?*
- *L'origine du mythe et son exploitation.*
- Jean-Marie Boisdefeu, *Né à Auschwitz en 1943 et mort en France en 1985.*

## Sommaire du n° 2, décembre 2004

- Collègues, étudiants et amis de Bruno Gollnisch, *Pour la défense de Bruno Gollnisch.*
- Robert Faurisson, *Retour sur Shoah, film de Claude Lanzmann.*
- MHC, *La liquidation du ghetto de Lodz.*
- Maurice Haas-Colle, « *Auschwitz : la preuve* » ! Oui, mais la preuve de quoi ?
- MHC, *Photos truquées.*
- Robert Faurisson, *Une quatrième victoire pour l'éditeur révisionniste Jean Plantin.*

## Sommaire du n° 3, mars 2005

- Robert Faurisson, *Deux à côtés de l'actuel tsunami shoatique.*
- Robert Faurisson, *Le syndrome de Dresde.*
- Henri van den Berg, *Chambre à gaz et terrain de foot.*
- François Sauvenière, *La banque(route) du Yad Vashem ou comment arriver à 6.000.000.*
- Maurice Haas-Colle, « *Des faits établis* ».
- Maurice Haas-Colle, *La transformation des morgues des crématoires d'Auschwitz-Birkenau.*

## Sommaire du n° 4, juin 2005

- MHC, *Vincent Monteil.*
- Robert Faurisson, *La victoire de Vincent Reynouard.*
- François Sauvenière, « *Par miracle* ».

- Henri van den Berg, *Exterminée et témoin* « permanent » à la fois.
- Jean-Marie Boisdefeu, *Le « Plan Birobidjan » des Allemands.*
- Maurice Haas-Colle, *Des actes de décès pour les juifs gazés ?*
- Abraham Cooper et Harold Brackman, *Une mauvaise manière d'enseigner l'histoire.*
- Maurice Haas-Colle, *Jean-Claude Pressac et les archives de Moscou.*

### Sommaire du n° 5, octobre 2005

- Robert Faurisson, *Il y a dix ans, la capitulation de Jean-Claude Pressac.*
- *Comment contourner la censure juive et accéder au site de l'AAARGH.*
- MHC, *Le « Plan Birobidjan » des Allemands.* (complément)
- Maurice Haas-Colle, *Histoire de trous.*
- Robert Faurisson, *Bradley Smith, Confidences d'un révisionniste américain.*

### Sommaire du n° 6, décembre 2005

- Robert Faurisson, *L'ONU met le révisionnisme au ban de l'humanité.*
- Robert Faurisson, *A Limoges, procès expéditif contre le révisionniste Georges Theil.*
- Robert Faurisson, « *Le pouvoir des juifs tient directement à la croyance quasi générale dans le monde occidental au phénoménal mensonge de l' 'Holocauste' .* ».
- Robert Faurisson, *L'image des juifs chez les Français : vers une détérioration ?*
- Judith Rueff, *Simon Wiesenthal, la mort de « l'homme-mémoire » de l'Holocauste.*
- Mark Weber, *Simon Wiesenthal, « chasseur de nazis » et imposteur.*
- *Salvador Allende, raciste, eugéniste, antisémite, antihomo, antirévolutionnaire, etc.* (recension d'un article d'Arnaud Imatz).

### Sommaire du n° 7, mars 2006

- Robert Faurisson, *Des rodomonts ?*
- MHC, *Dieudonné demande l'abrogation de toutes les lois liberticides.*
- MHC, *La Suède persiste à refuser toute loi scélérate bridant la liberté d'expression en matière d'histoire.*
- MHC, *Le procès Irving vs. Lipstadt..*
- MHC, *Hitler et le génocide des Arméniens.*
- Jean Molitor, *Le mythe du million de morts d'Auschwitz.*
- Jean Molitor, *Des cheminées qui fumaient jour et nuit.*
- Henri van den Berg, *Analyse d'une photo..*
- François Sauvenière, *Gazé à Treblinka et mort à Minsk*
- François Sauvenière, *Des déportés juifs de France retrouvés en Ukraine ?*
- Robert Faurisson, *Considérable révision, officielle, du nombre des morts de Majdanek.*

### Sommaire du n° 8, juin 2006

- Robert Faurisson, *Pour Hossein Amiri.*
- Robert Faurisson, *En France aussi la répression du révisionnisme s'aggrave.*
- Louis Binamé, *Le prétendu « Sonderkommando » des crématoires d'Auschwitz.*
- Henri van den Berg, *Les fables des fosses de crémation et de la graisse humaine utilisée comme combustible.*
- Henri van den Berg, *La photo des fosses de crémation d'Auschwitz : un faux ?*

- Maurice Haas-Colle, *Qu'ont dit les constructeurs des prétendues chambres à gaz d'Auschwitz ?*
- *Il y a 23 ans ...*

### Sommaire du n° 9, octobre 2006

- Robert Faurisson, *Mémoire juive contre histoire.*
- Robert Faurisson, *Le révisionnisme du président iranien.*
- MHC, *A la XVIIe chambre, le CRIF et Yahvé contre le professeur Robert Faurisson.*
- *Victoires de la liberté d'expression en Turquie et en Suisse.*
- François Sauvenière, *Nouvelles de la banque du Yad Vashem.*
- Louis Binamé, *Les « Sonderbauten » d'Auschwitz étaient-ils des crématoires, des crématoires avec chambres à gaz, des bordels ou autre chose ?*
- MHC, *Jacques Attali, réformateur.*
- Maurice Haas-Colle, *Le journal du Dr. Kremer.*

### Sommaire du n° 10, décembre 2006

- Robert Faurisson, *André Schwarz-Bart, escroc littéraire* [avec deux additifs à propos des *Bienveillantes*, roman de Jonathan Littell].
- *Appel de 56 juristes français à l'abrogation des « lois mémorielles »*
- Jean Franchimont, *La France, pays des droits de l'homme ?*
- Gilad Atzmon, *Le syndrome de stress pré-traumatique – Un aperçu de la psychose collective israélienne.*
- Jean Molitor, *Le mythe de la dispersion des juifs.*
- Jean Molitor, *Sur trois autres mythes juifs.*
- Jean-Louis Gillet, *Où sont passés les registres mortuaires d'Auschwitz de l'année 1944 et pourquoi ont-ils disparu ?*
- MHC, *Pire que la France : l'Allemagne !*
- Emmanuel Kant, *Qu'est-ce que les Lumières ?*

### Sommaire du n° 11, avril 2007

- Robert Faurisson, *Les Victoires du révisionnisme.*
- MHC, *Alternance de défaites et de victoires de la liberté d'expression.*
- MHC, *Friedel, 9 ans : gazé mais revenu.*
- MHC, *Les « Justes » et le charabia au Panthéon.*
- Maurice Haas-Colle, *Anne Frank a-t-elle été gazée à Auschwitz ou est-elle morte du typhus à Bergen-Belsen ?*
- MHC, *D'autres Anne, brûlées vives.*

### Sommaire du n° 12, juillet 2007

- MHC, *Le procès en diffamation intenté par Robert Faurisson à Robert Badinter.*
- MHC, *Une omission de Serge Klarsfeld.*
- MHC, *Enseignements sur le sort des inaptes juifs à tirer de la banque de données des Survivants américains de l'Holocauste.*
- MHC, *Pourquoi donc Sara (11 ans), son petit frère et son (tout) petit neveu n'ont-ils pas été gazés ?*
- HvdB, *Mais pourquoi donc les enfants juifs déportés de Vught (Pays-Bas) à Auschwitz en juin 1944 n'ont-ils pas été gazés ?*
- MHC, *Pauvre Allemagne !*
- Louis Binamé, *Des enfants rescapés d'Auschwitz.*
- Maurice Haas-Colle, *Les statistiques juives de la SS.*
- Maurice Haas-Colle, *L'introduction et la ventilation du gaz dans les mythiques chambres à gaz criminelles d'Auschwitz.*
- MHC, *Pauvre Autriche !*

Imprimé aux Pays-Bas

*Justice française, justice couchée (suite)*  
*Trois nouveaux exemples de ce que « la justice couche dans le lit du vainqueur ».*

## Robert Faurisson

• En novembre dernier, lors d'une émission de la chaîne ARTE, Robert Badinter avait mensongèrement déclaré qu'en 1981 il m'avait fait condamner "pour être un faussaire de l'histoire". Je l'avais donc poursuivi en diffamation. Le 21 mai 2007, la XVII<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel de Paris, présidée par Nicolas Bonnal, a décidé que R. Badinter m'avait effectivement diffamé MAIS ... DE BONNE FOI. En propres termes, le tribunal a déclaré : R. Badinter "a échoué en son offre de preuve" de la vérité de son assertion (p. 13 du jugement) mais "le bénéfice de la bonne foi" lui sera "reconnu" (p. 16). Il me faut, en conséquence, verser 5 000 euros à R. Badinter pour ses frais d'avocats et payer les dépens du procès. Une raison de force majeure fait que je ne puis malheureusement interjeter appel contre ce jugement crapuleux (je m'expliquerai prochainement à la fois sur cette « raison de force majeure » et sur ce qualificatif de « crapuleux »).

• Pour des propos que j'avais tenus à Téhéran lors de la conférence sur « l'Holocauste » (11-12 décembre 2006), Jacques Chirac en personne, alors président de la République, avait saisi le ministre de la Justice de l'époque, Pascal Clément. A la demande de ce dernier, le parquet de Paris a ouvert une enquête judiciaire. Le 16 avril 2007, le lieutenant de police judiciaire Séverine Besse et son assistante, venues de Paris, m'ont interrogé au commissariat de police de Vichy ; selon l'usage, j'ai refusé de répondre à leurs questions et leur ai fait prendre note de la déclaration suivante : « Je refuse de collaborer avec la police et la justice françaises dans la répression du révisionnisme historique ». Aujourd'hui, 4 juillet, j'apprends par des agences de presse qu'une information judiciaire a été confiée, le 13 juin, au juge d'instruction Marc Sommerer, qui ne manquera donc pas de me convoquer prochainement à Paris.

• Pour une interview téléphonique accordée à la chaîne de télévision iranienne Sahar 1 le 3 février 2005, le

même tribunal de la XVII<sup>e</sup> chambre, présidé par le même Nicolas Bonnal, m'avait condamné, le 3 octobre 2006, à une peine de trois mois de prison avec sursis et au versement de 12 000 euros, soit 7 500 euros d'amende et 1 500 euros pour frais d'avocats à chacune des trois parties civiles (LICRA, MRAP et Ligue des droits de l'homme). Aujourd'hui, en ce même 4 juillet, la XI<sup>e</sup> chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par Laurence Trébuchq, a confirmé ces peines non sans ajouter 1 000 euros de frais d'avocats pour chacune de ces parties civiles ; le total des sanctions financières s'élève donc, dans le cas de cette seule affaire, à 15 000 euros. [1] Tout cela sans compter mes propres frais d'avocat, mes frais de voyages, les dépenses diverses, le travail de préparation de ces procès, les audiences. Mais les révisionnistes français ne sont pas à plaindre si l'on compare leur sort à celui des révisionnistes allemands, autrichiens, belges, suisses ou canadiens.

4 juillet 2007

[1] Note de l'éd. : Dans cette affaire, le professeur Faurisson a déposé un pourvoi en cassation.

## Les Origines du mythe des Six Millions

*L'article qui suit est, en partie, le résumé d'un des chapitres de la communication faite par l'Américain Jan Bernhoff à la Conférence sur l'Holocauste de Téhéran des 11-12 décembre 2006 sous le titre de « The Holocaust Demography ». Les divers éléments de sa communication sont déjà bien connus pour avoir été exposés par Arthur Butz, Mark Weber, Robert Faurisson et plus récemment Don Heddesheimer [1] ; néanmoins, cette communication de J. Bernhoff est intéressante en ce qu'elle opère la synthèse de tous ces éléments.*

Peu d'Américains ou d'Européens pourraient donner le chiffre des pertes de leur pays au cours de la Seconde guerre mon-

[1] Arthur R. Butz, « *La Mystification du XXe siècle* », La Sfinge, 2002 ; Mark Weber, « *Wilhelm Höttl ou les 'six millions' introuvables* », *Etudes Révisionnistes*, Vol. 3, p.124 ; Robert Faurisson, notamment « *Procès Amaudruz (...)* », *Etudes Révisionnistes*, Vol. 1, p. 89 ; Don Heddesheimer, *The First Holocaust*, Castle Hill Publishers, Jan. 2007.

diale. En revanche, tous savent, pour avoir été soumis au plus gigantesque endoctrinement de tous les temps, que « *six millions de juifs* » ont trouvé la mort au cours de la guerre. Mais quel est le fondement de ce chiffre désormais sacré ?

### Wilhelm Höttl

Le chiffre de six millions entra dans l'histoire à Nuremberg quand il fut évoqué par le procureur britannique Hartley Shawcross dans son discours de clôture. Or, ce chiffre n'était fondé sur aucune preuve mais sur un seul témoignage écrit, celui d'un simple commandant SS du nom de Wilhelm Höttl, lequel avait témoigné dans un *affidavit* du 26 novembre 1945 de ce qu'Eichmann lui avait confié en août 1944, un soir qu'il était ivre, que quelque 4 millions de juifs avaient été tués dans « *divers camps d'extermination* » et 2 autres millions tués d'autres manières, la plupart abattus par les *Einsatzgruppen* au cours de la campagne de Russie, soit 6 millions au total. Ainsi qu'elle le fit couramment à Nuremberg et ailleurs, l'accusation américaine produisit l'*affidavit* mais sans faire venir Höttl à la barre ! Par la suite, Eichmann déclara que les propos de Höttl étaient « *absurdes* » et nia vigoureusement lui avoir fait une confidence de ce genre ; il ajouta qu'il supposait qu'Höttl avait entendu cette histoire à la radio ou l'avait lue dans les journaux. [2]

Mais qui était donc ce Höttl ? Né en 1915 à Vienne, docteur en histoire, ayant servi dans la SS (RSHA) notamment en Hongrie lors de la déportation des juifs hongrois, Höttl fut arrêté par les Américains le jour même de la reddition de l'Allemagne ; il fut aussitôt engagé par les services secrets américains et travailla pour eux plusieurs années. Il est mort en 1999.

En 2001, la CIA déclassa un grand nombre de documents relatifs à la guerre dont un épais dossier Höttl accompagné des commentaires de deux historiens-fonctionnaires dans un rapport intitulé « *Analysis of the Name File of Wilhelm Hoettl* ». [3] Ce rapport établit que Höttl était un informateur peu fiable, qui fabriquait de façon routinière de fausses informations pourvu qu'elles plaisent à celui qui le rémunérait : « *Le dossier Höttl est d'environ 600 pages, un des plus gros de ceux qui sont déclassifiés. La dimension du dossier doit beaucoup à la carrière qu'a faite Höttl après la guerre comme fournisseur d'informations, bonnes et mauvaises, à tout qui le rémunérait. Höttl avait des rapports avec les services de renseignement de douze pays : les USA, la Yougoslavie, l'Autriche, Israël, la Roumanie, le Vatican, la Suisse, la France, l'Allemagne de l'Ouest, la Russie, la Hongrie et la Grande-Bretagne.* » Sans parler de Simon Wiesenthal avec lequel Höttl travailla aussi.

[2] Rudolf Aschenauer, « *Ich, Adolf Eichmann* », Druffel, 1980, p. 460.

[3] Voyez <http://www.nara.gov/ligw/declass/hoettl.html>, site des U.S. National Archives.

Dès son arrestation, Höttl travailla donc pour l'OSS (prédécesseur de la CIA) puis pour le CIC (contre-espionnage) : « *Dès son arrestation, Höttl se mit en devoir de capter l'intérêt de ses geôliers [...]* ». Un de ses premiers rapports fut justement l'*affidavit* des 6 millions.

En juin 1949, un fonctionnaire des services secrets américains mit en garde contre Höttl en le décrivant comme « *un homme si exécrationnel et aux si piètres états de service politiques que le bénéfice que les Etats-Unis pourraient tirer de son utilisation dans le cadre d'activités de renseignement, était illusoire* ».

En août 1950, des courriers de la CIA qualifiaient Höttl de « *fabricateur notoire d'informations* » ; en 1952, un rapport du CIC estimait que ses rapports étaient « *sans valeur et probablement exagérés ou fabriqués* ».

La conclusion des historiens-fonctionnaires est sans appel : le dossier d'Höttl retrace les activités d' « *un colporteur et d'un fabricant notoire de renseignements* ».

Il est à noter que Höttl avait eu de graves ennuis dans la SS. Selon Arthur Butz, il fut mêlé à une sombre affaire immobilière en Pologne et il fut dégradé en 1942 ; un rapport SS le qualifiait de « *malhonnête, intrigant, flagorneur, [...] un véritable mystificateur* ». Il fut à nouveau mêlé en 1943 à une affaire de détournement de fonds et il n'évita une nouvelle sanction que grâce à l'amitié de son compatriote Kaltenbrunner.

Malgré le discrédit général qui frappe désormais Höttl, personne n'a osé remettre en question son témoignage sur les six millions et l'on continue à s'y référer.

Toutefois, Höttl ne fut pas l'inventeur de ce chiffre de six millions. Il est bien possible, comme l'a dit Eichmann, qu'il l'avait entendu à la radio ou lu dans une gazette. L'origine du mythe, en fait, est fort lointaine.

### Le rabbin Stephen Wise

En 1918 fut créé l'*American Jewish Congress* pour « *fournir de l'aide humanitaire aux juifs européens qui ont souffert du carnage de la guerre et restaurer l'Etat d'Israël en Palestine* » [4] L'homme fort du *Congress* était le rabbin Stephen S. Wise. Sioniste militant, Wise déclarait déjà en 1900 lors d'un rassemblement sioniste qu'il y a « *6.000.000 d'arguments vivant, saignant, souffrant en faveur du sionisme* ». C'est la première référence connue au chiffre de six millions. [5] Certes, ces six millions de juifs n'étaient ni morts, ni en train de mourir mais ils faisaient le juif : ils souffraient, saignaient, geignaient et, bien entendu, convoitaient le bien d'autrui.

[4] Gregg Ivers, « *To Build A Wall. The American Jews and the Separation of Church and State* », University Press of Virginia, 1995, p 36. Le *Congress* représentait les juifs d'origine est-européenne, l'*American Jewish Committee* représentant plutôt les juifs d'origine allemande.

### L'holocauste de six millions de juifs de la Première guerre mondiale

« *Six millions* » et « *Holocauste* » sont des mots associés. Ce dernier fut beaucoup utilisé durant la Première guerre mondiale pour décrire le sort connu par « *six millions* » de juifs durant cette guerre et cet « *holocauste* » fut alors décrit comme « *la plus grande tragédie que le monde ait jamais connue* ».

Au début, l'origine attribuée par les responsables juifs à cet holocauste n'était pas tant la guerre que la politique antijuive du régime tsariste ; ainsi l'*American Jewish Committee* affirmait en 1916 [6] que la Russie avait créé une zone d'internement pénal [En fait, il s'agit du *Pale.*] dans laquelle « *six millions* » d'êtres humains simplement coupables d'être juifs avaient été relégués et vivaient dans des conditions sordides, la misère, la crainte constante d'être « *exterminés* », soumis qu'ils étaient aux caprices de la police et d'une administration corrompue.

A cette époque, on le notera, plusieurs leaders juifs américains s'étaient rangés du côté de l'Allemagne du fait qu'elle était l'ennemie de la Russie. Tout changea avec la campagne anti-allemande qui se développa aux USA (et dont les juifs américains étaient également victimes), l'entrée des USA dans la guerre, la Déclaration Balfour et, surtout, la chute du tsarisme : l'origine de l'holocauste fut alors attribuée aux seules misères de la guerre.

Aujourd'hui, plus aucun historien ne croit en cette histoire d'holocauste ; à vrai dire, peu de personnes même en ont entendu parler. L'holocauste ne s'arrêta d'ailleurs pas à la fin des hostilités en 1918 : l'holocauste de la guerre se transforma progressivement en un holocauste d'après-guerre. Ainsi, en 1919, l'important magazine *American Hebrew* reproduisit dans un article intitulé « *The Crucifixion of Jews Must Stop !* » un discours prononcé par Martin Glynn, ancien gouverneur de l'Etat de New York, et dans lequel Glynn parlait à plusieurs reprises de « *six millions* » de juifs européens « *en train de mourir* » et « *d'être précipités dans la tombe* » dans un « *holocauste effroyablement meurtrier* ». [7] En 1974, Yehuda Bauer publiait une monographie autorisée sur le fameux *Joint* dans laquelle il écrivait : « [...] *la destruction des juifs d'Europe au cours de la Seconde guerre mondiale a fait perdre la mémoire du premier holocauste du 20e siècle, celui de la Première guerre mondiale.* » [8]

[5] « *Rabbi Wise's Address* », *New York Times*, 11 juin 1900, p. 7.

[6] « *The Jews in the Eastern War Zone* », 1916

[7] Martin H. Glynn, « *The Crucifixion of Jews Must Stop !* », *The American Hebrew*, 31 oct. 1919, p. 582f.

[8] Yehuda Bauer, « *My Brother's Keeper. A History of the American Joint Distribution Committee 1929-1939* », The Jewish Publication Society of America, Philadelphia, 1974.

La monographie autorisée sur l'*American Jewish Committee* publiée en 1948 contient un chapitre intitulé « *The Holocaust of War* » et traitant des souffrances des juifs du fait de la Première guerre mondiale ; on peut y lire : « *Quand les armées s'affrontèrent sur les frontières de la Pologne, de la Galicie et de la Prusse orientale, la terreur, la désolation et la mort frappèrent les populations civiles en général, mais surtout les sept millions de juifs. Les chrétiens polonais, ruthènes et allemands souffrirent ce que toute guerre apporte inévitablement ; mais les juifs, déjà persécutés par les Russes et les Polonais, durent faire face à une orgie concentrée de haine, de soif de sang et de vengeance qui menaçait de les anéantir dans un vaste holocauste.* » [9]

En 1919, l'influent Felix Warburg déclara dans le *New York Times* (NYT) que c'étaient les juifs qui avaient le plus souffert de la guerre, laquelle « *avait réduit à un état incroyablement tragique de pauvreté, de faim et de maladie quelque 6.000.000 d'âmes, soit la moitié de la population juive mondiale.* » [10]

Toujours en 1919, le même NYT rapportait que la guerre avaient laissé « *5.000.000 de juifs malades et affamés dans l'Europe de l'Est. [...] Leur nombre se réduit jour après jour du fait de toute une série des plus terribles épidémies qu'ait jamais connue aucune partie du monde.* » Les juifs avaient donc « *souffert de la guerre plus que tout autre groupe.* » [11] Comme on le verra encore par la suite, par moment, c'est le chiffre de « *cinq millions* » ou encore celui de « *plus de cinq millions* », parfois « *sept millions* » qui est avancé mais les propagandistes juifs en reviennent tôt ou tard au chiffre moyen de « *six millions* ».

En 1920, le NYT, lequel avait fait campagne dans la collecte de fonds au bénéfice quasi exclusif des juifs nécessiteux, rappelait que les juifs s'étaient battus courageusement aux côtés des Alliés, malgré quoi ils se trouvaient toujours sans patrie et continuaient à souffrir malgré la fin de la guerre : « *En Europe, il y a aujourd'hui plus de 5.000.000 de juifs qui meurent de faim ou sont sur le point de mourir de faim ; beaucoup d'entre eux sont pris dans une virulente épidémie de typhus. Un appel est lancé dans le monde entier.* » [12]

Dans un autre éditorial de la même année 1920 et intitulé « *Les victimes juives de la guerre* », le même journal écrivait : « *En Russie et dans les régions voisines, les juifs ont été*

[9] Nathan Schachner, « *The Price of Liberty. A History of The American Jewish Committee* », The American Jewish Committee, New York, 1948, p. 60.

[10] « *Felix M. Warburg Tells Sad Plight of Jews* », NYT, 29 sep. 1919, p. 7.

[11] « *Five Million Face Famine in Poland* », NYT, 3 déc. 1919, p. 24.

[12] NYT, 21 avril 1920, p. 8.

*l'objet d'une persécution particulièrement maligne qui n'a pas cessé avec la guerre. N'ayant pas d'organisation nationale propre, ils n'ont pas d'organisation centrale pour appeler à l'aide. Vivant dans des communautés mises à l'écart et généralement pauvres, ils cumulent misère et nombre d'autres souffrances. On estime que plus de cinq millions sont actuellement en train de mourir de faim ou sur le point de mourir de faim. Une virulente épidémie de typhus fait rage parmi eux et elle s'étend déjà aux populations avoisinantes.* » [13]

La campagne finit par s'essouffler et les responsables juifs du-  
rent la relancer en 1926 toujours, bien entendu, par l'intermédiaire de leur journal favori, le NYT, l'objectif financier fixé pour la seule ville de New York étant de recueillir « \$ 6.000.000 ». [14] (Voyez ci-dessous.)



Les chrétiens furent également embrigadés : « Il y a 5.000.000 de juifs en Europe centrale et orientale face à la faim [...] Cinq millions de juifs actuellement dans une détresse désespérée – 2.225.000 en Russie, 2.225.000 en Pologne et 500.000 en Bessarabie, Lithuanie et dans les pays avoisinants. » [15]

### Les années 30 : Chaim Weizmann

Le tapage continua dans les années 30. Exemple : Le 25 novembre 1936, Chaim Weizmann, lequel devint le premier président de l'Etat juif, fut appelé à té-moigner en tant que président de l'Organisation Sioniste Inter-nationale devant la Peel Commission. L'objet en était la parti-tion de la Palestine entre juifs et Palestiniens. Il déclara : « Il n'est pas exagéré de dire que six millions de juifs sont con-damnés à être internés dans cette partie du monde, dans la-quelle ils ne sont pas désirés, et cela par des pays qui se par-tagent entre ceux où ils sont indésirables et ceux où ils ne sont pas admis. » On relèvera en outre le fait que, trois ans avant le déclenchement de la guerre, Weizmann exploitait déjà le

[13] « *The Jewish War Sufferers* », NYT, 3 mai 1920, p.12.

[14] NYT, 21 avril 1926

[15] *The American Christian Fund*, déc. 1926.

mythe de l'holocauste à venir dans la lutte pour le contrôle de la Palestine ! [16]

Weizmann s'était déjà signalé par ses extravagances lors de la Conférence de la paix de Paris de 1919 : « *En tant que groupe les juifs ont été plus durement frappés par la guerre [de 14-18] que tout autre.* » En novembre 1932, au congrès annuel de l'Organisation Sioniste Mondiale à Londres, le même Weizmann déclarait : « *Eretz Israël se construit sur les décombres de la diaspora [...] Les pertes infligées au monde juif ont considérablement stimulé la croissance rapide du Foyer national à cette époque [...] Et Eretz Israël intégrera les rares rescapés de cette entreprise de destruction et de dévastation.* » [17]

### Arrivée au pouvoir des nazis

L'arrivée au pouvoir des nazis en 1933 fut une aubaine pour la propagande juive et elle entraîna un changement de discours : l'holocauste se poursuivait, bien entendu, mais, progressivement, ses auteurs changèrent ; ainsi, en 1938, Jacob Tarshis, représentant du Joint, parlait encore (dans le NYT, cela va sans dire) de « *l'image déprimante de 6.000.000 de juifs d'Europe centrale et orientale privés de protection, mourant lentement de faim, sans espoir* » mais, aussitôt et dans le même article, il actualisait son discours : « *La tragédie juive a commencé avec l'arrivée au pouvoir de Hitler en 1933. Maintenant, l'antisémitisme s'est étendu à 13 pays européens et menace l'existence de millions de juifs européens.* » [18]

### Les années 40 : Nahum Goldman et le rabbin Wise

En 1940, Nahum Goldman, président du *World Jewish Congress*, déclarait à l'Hôtel Astor que « *Six millions de juifs européens seraient condamnés à la destruction, si les nazis devaient vaincre. [...] Les possibilités d'une émigration massive et d'une réimplantation des juifs européens semblent s'éloigner et ils courent le danger d'une extermination physique. Même les 4.000.000 de juifs soviétiques, quoique exempts de discrimination raciale, ne sont pas sauvés en cas de victoire finale des nazis.* » [19]

L'inventeur du concept des six millions, le rabbin Wise, était encore actif. Ainsi, le NYT publia-t-il le 25 novembre 1942 un article intitulé « *Himmler a programmé le massacre des juifs*

[16] Thomas Mann, « *Sieben Manifeste zur jüdischen Frage* », Meizer, Darmstadt, 1966, p. 18. Voir aussi Don Heddeshheimer, « *The First Holocaust* », Theses & Dissertations Press, Chicago, 2003, p.

[17] Benny Morris (Tr. Claire Drevon), « *Réaction des quotidiens juifs d'Eretz Israël à l'accession d'Hitler au pouvoir en 1933* », *Le Monde Juif*, jan./juin 2005, p. 31.

[18] « *Jewish Teachers Chided By Isaac* », NYT, 23 fév. 1938.

[19] « *Nazi Publicity Here Held Smoke Screen* », NYT, 25 juin 1940.

polonais. [...] Les autorités polonaises publient des informations – Le Dr. Wise en reçoit confirmation auprès du Département d'Etat. ». La première partie de l'article se fondait sur un rapport diffusé par le gouvernement polonais de Londres (qui se fondait sur un article paru dans une revue palestinienne) ; d'après ce rapport, Himmler, en visite à Varsovie, avait ordonné que la moitié des juifs polonais fussent tués avant la fin de l'année et la tuerie était en cours dans toute la Pologne, surtout à Treblinka, Belzec et Sobibor (A l'époque, Auschwitz n'était pas encore entré dans la rhétorique juive et alliée.). La suite était inspirée par Wise, lequel affirmait que, selon une source confirmée par le Département d'Etat, « la moitié des 4.000.000 juifs de l'Europe occupée par les nazis avait été abattus dans une campagne d'extermination » et que « le plan avait été établi par Herman Backe, Secrétaire d'Etat pour l'économie et approuvé par Hitler l'été passé. »

#### La propagande de guerre du *New York Times*

Comme on l'a vu, l'influent journal juif *The New York Times* était (et est toujours, ainsi qu'on l'a vu dans la campagne d'intoxication préalable à l'invasion de l'Irak) le principal vecteur de la propagande juive. Au cours de cette période, il servit donc journalièrement la fable des 6 millions à tout qui savait lire. Arthur Butz en a donné quelques autres exemples :

• 13 décembre 1942 : « [...] d'authentiques rapports chiffrent à 2.000.000 le nombre de juifs qui ont déjà été tués de diverses manières sataniques et barbares et prévoient la totale extermination de tous les juifs tombés aux mains des Allemands. Le massacre d'un tiers de la population juive des territoires contrôlés par Hitler [soit 6.000.000] et le massacre à venir des autres juifs est un holocauste sans égal. »

• 2 mars 1943 : « Une intervention immédiate des Nations Unies pour sauver un maximum des cinq millions de juifs menacés d'extermination [...] a été demandée lors d'une manifestation de masse [...] à Madison Square Garden hier soir. / [Selon le rabbin Hertz] il est épouvantable que ceux qui proclament les Quatres Libertés aient fait si peu pour assurer le droit à la vie de 6.000.000 de leurs coreligionnaires juifs en se tenant prêts à secourir ceux qui ont pu échapper aux tortures et à la boucherie nazies. » On notera qu'au cours du même meeting, les chiffres de cinq et six millions ont été cités.

• 10 mars 1943 : « Quarante mille personnes ont regardé [...] la nuit dernière la représentation de « We Will Never Die » en hommage dramatique aux 2.000.000 de juifs tués en Europe. [...] L'orateur a dit : 'Il n'y aura pas de juifs en Europe pour regarder la pièce quand la paix sera revenue. Les quatre millions restant à tuer sont en train d'être tués selon le plan.' »

#### Michael Dov Weissmandel et Ilya Ehrenbourg en 1944

En Europe, la guerre n'était pas terminée que, déjà, certains, à l'Est, avançaient aussi le chiffre sacré. Ainsi, dans une lettre du 31 mai 1944, le rabbin slovaque Weissmandel écrivait : « Jusqu'à ce jour, six fois un million de juifs d'Europe et de Russie ont été détruits. » [20] De son côté, le journaliste judéo-soviétique Ilya Ehrenbourg citait également le chiffre de six millions dans l'hebdomadaire londonien *Soviet War News* du 22 décembre 1944.

#### Retour à Nuremberg

D'après David Irving, en juin 1945, Robert Jackson, qui allait être désigné pour diriger l'accusation américaine à Nuremberg, reçut les représentants des associations juives américaines ; il leur demanda combien de juifs avaient été tués et, alors que personne n'avait encore pu faire un bilan sérieux, il lui fut répondu « Six millions ». Restait (C'est notre thèse mais nous ne pouvons la fonder valablement, il est vrai.) à souffler ce chiffre à Höttl et nous voilà revenus à l'affidavit que ce fabricant remit en novembre 1945 aux services de ... Robert Jackson lui-même !

#### Conclusion

Depuis 1900, à en croire les propagandistes juifs, « six millions » de juifs sont occupés à souffrir, à saigner, à mourir dans un « Holocauste » à nul autre pareil dû, selon la saison, au régime tsariste, aux Polonais ou à d'autres, à la première guerre, aux épidémies, enfin aux Allemands. La déportation des juifs par ces derniers (déportation dont nous ne nions pas qu'elle se termina de façon tragique pour la majorité des déportés) fut une aubaine pour les leaders juifs : ils eurent ainsi l'occasion de faire (enfin) mourir ces six millions de coreligionnaires et engranger au passage toutes sortes de considérables bénéfices politiques et pécuniaires.

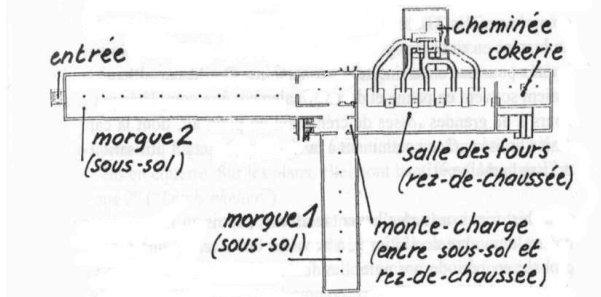
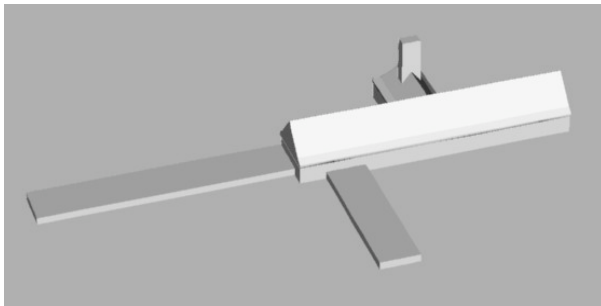
Initialement, le chiffre de six millions de juifs souffrant, saignant, etc. correspondait sensiblement à la population juive de l'empire russe, autant dire à la population juive européenne. Il a donc été retenu par la suite pour quantifier les victimes puis les morts juifs de l'Holocauste incessant qui aurait frappé les juifs européens. Le chiffre de six millions de juifs morts de la main des Allemands n'a donc aucun fondement sérieux ; c'est un chiffre symbolique qui n'est qu'un des éléments de la liturgie juive. Il est bien digne de figurer dans un prochain chapitre de la Bible.

## A propos des monte-charge des crématoires de Birkenau

Jean Molitor

Les installations de gazage et d'élimination des corps des juifs gazés décrites par les historiens sont non seulement irrationnelles mais invraisemblables.

Réexaminons ci-dessous le croquis du crématoire II (celui dans lequel auraient été gazés puis incinérés un demi million de juifs). Selon les historiens, les juifs étaient gazés dans la



morgue 1 (en sous-sol) ; les corps étaient sortis un à un de cette morgue et chargés dans un petit monte-charge pour être incinérés au rez-de-chaussée. Auparavant, les chevelures des femmes étaient coupées dans le petit vestibule entre la morgue et le monte-charge ; les dents en or y étaient récupérées et les corps étaient fouillés à la recherche de diamants cachés dans les parties intimes. Il est vraiment curieux que les Allemands n'aient pas pensé à tout construire sur un seul niveau pour faire tout ce travail dans un espace moins étriqué et pour

éviter le goulot du monte-charge, goulot monstrueux sur le plan organisationnel. Sans doute, direz-vous peut-être, mais, 12

selon Pressac, ils ont commencé par construire un crématoire ordinaire et ce n'est qu'au cours de la construction qu'ils ont formé leur projet criminel.

Soit ! Mais, d'une part, il reste que ces petits monte-charge des crématoires II et III (dans lesquels pratiquement tous les juifs auraient été gazés) constituaient un goulot monstrueux ; d'autre part, l'histoire de ces monte-charge est fort instructive. [1]

Le 28 février 1943, peu avant la mise en activité des crématoires II et III, Auschwitz avait commandé à Topf :

- 1) 2 monte-charge complets (avec notamment une cage de 2,10 x 1,35 x 1,80 m) à livrer dans les 7 mois ;
- 2) 1 monte-charge Demag de 750/1.500 kg de portée à livrer immédiatement.

En attendant la livraison des monte-charge du 1), les crématoires furent provisoirement équipés comme suit :

- le crématoire III reçut le Demag du point 2) ci-dessus ;
- le crématoire II reçut un monte-charge (en réalité, un simple plateau) d'une charge utile d'au moins 300 kg commandé le 15 février 1943 à la serrurerie du camp. Une photo polonaise de 1945 publiée par Pressac montre qu'il s'agissait d'un monte-charge rudimentaire. Il dut déjà être réparé par Topf en avril 1943, malgré quoi, il fonctionnait mal. Ainsi, le 23 juillet 1943, à la suite d'une conversation téléphonique avec Bischoff, chef des bâtiments d'Auschwitz, Topf faisait savoir qu'il n'était pas responsable des ennuis permanents que ce monte-charge lui causait puisque c'était la serrurerie du camp qui l'avait fabriqué et placé.

Le 4 août 1943, soit 5 mois après la commande, Topf informa Auschwitz de ce que son sous-traitant n'avait pas encore reçu l'autorisation de Berlin de fabriquer lesdits monte-charge ; elle lui demandait donc d'intervenir auprès de Berlin (Ministère de l'Armement et des Munitions de Speer) pour débloquer la situation. Comme on le voit, Berlin n'était pas pressé d'accorder les autorisations de fabriquer de simples monte-charge, pourtant indispensables au programme d'extermination des juifs à Auschwitz !

Mais Auschwitz ne semblait pas plus pressé que Berlin d'installer ces indispensables monte-charge ! Ainsi, ce n'est que le 9 septembre 43 que Bischoff fit envoyer à Berlin (SS-WVHA) une copie de la lettre de Topf en demandant d'intervenir afin « d'obtenir la fabrication des monte-charge dont

[1] La plupart des précisions qui vont suivre sont extraites de Carlo Mattogno, « *Le Camere a gas di Auschwitz. Studio Storico-tecnico sugli 'indizi criminali' di Jean-Claude Pressac e sulla 'convergenza di*

prove' di Robert Jan van Pelt ». Ce livre n'est pas encore paru mais certaines pages en circulent déjà sur le net.

13

*Auschwitz avait un besoin urgent.* [sic] »].

A la suite de cette intervention, les monte-charge furent fabriqués et livrés [à une date inconnue] mais ils ne furent pas pour autant montés. Ainsi le 12 mai 1944, au moment où les juifs hongrois commençaient à arriver en masse, Auschwitz envoyait à Topf un « *télégramme urgent* [resic] » pour indiquer que le montage des 2 monte-charge devait être ... différé et se ferait en même temps que le montage de la désaération des crématoires IV et V. **En fait, selon Pressac, ils ne furent jamais montés** [pas plus d'ailleurs que la désaération des crématoires IV et V].

### Conclusions

Tous ces petits monte-charge ne pouvaient guère traiter que quelques corps à la fois (5 ou 6 corps pour le crématoire II) ; dès lors, ils n'ont jamais pu traiter les centaines de milliers de corps qui auraient été gazés dans les morgues des crématoires II et III. La vérité est que les Allemands se sont finalement accommodés desdits monte-charge (provisaires) ; dès lors, le goulot du monte-charge n'a pas existé, et s'il n'a pas existé, c'est qu'il n'y a pas eu d'extermination de masse dans les crématoires II et III. Il faut vraiment être de mauvaise foi (ou un gros bête) pour affirmer le contraire.

---

### Suisse : Vers l'abrogation de l'Art. 261bis ?

Le Parti des Démocrates suisses a lancé le 1<sup>er</sup> août, jour de la fête nationale, une collecte de signatures en vue de soumettre à la votation populaire une initiative fédérale demandant l'abrogation de l'équivalent suisse de la loi scélérate Gayssot (la loi dite « *antiraciste* » [sic] ou Art. 261bis CPS). Certes, le PDS est un petit parti mais son initiative est soutenue par le plus grand parti suisse, l'Union démocratique du Centre du conseiller fédéral Christoph Blocher et l'on peut donc espérer que, bientôt et malgré les manigances du lobby juif, la liberté d'expression reflourira en Suisse.

---

### Noam Chomsky et la loi Gayssot

« *En France, au Royaume-Uni et, me semble-t-il, dans le reste de l'Europe, la liberté d'expression est définie de manière très restrictive. A mes yeux, la question essentielle est : l'Etat a-t-il le droit de déterminer ce qu'est la vérité historique, et celui de punir qui s'en écarte ? Le penser revient à s'accommo-*

*der d'une pratique proprement stalinienne.* » (Noam Chomsky, *Le Monde diplomatique*, août 2007, p. 8.

14

## Des actes de naissance pour les enfants nés à Auschwitz

### Maurice Haas-Colle

Avant 1944, les juives déportées à Auschwitz n'entraient pas dans le camp quand il apparaissait au médecin sélectionneur qu'elles étaient enceintes : elles étaient alors réimplantées en URSS puisqu'elles étaient inaptes au travail pour le reste de leur grossesse et même au-delà. Inévitablement, toutefois, des femmes enceintes depuis peu furent admises dans le camp. Lorsque les Allemands perdirent l'Ukraine au printemps 1944, les réimplantations à l'Est devinrent difficiles et toutes les femmes furent même admises (au moins provisoirement) dans le camp, y compris celles qui étaient manifestement enceintes.

Devant la multiplication des cas de ce genre (à partir du second trimestre de 1943 vu que les femmes ne furent déportées à Auschwitz qu'à la mi-1942), l'état civil du camp a dû établir des actes de naissance (*Geburtsurkunde*, formulaire E1, E2) ; les ragots les plus alarmistes courant dans le camp, certaines femmes accouchaient en secret et l'existence de l'enfant n'était connue que beaucoup plus tard d'où de fréquentes régularisations d'autant plus nécessaires que ces enfants n'avaient pas d'existence légale ; par contre, d'autres femmes accouchèrent à l'infirmerie du camp. Selon une détenue polonaise qui exerça la fonction de sage-femme dans le camp (Stanislava Leszczynska), ces nouveaux furent souvent aussitôt supprimés, ce qui n'est pas invraisemblable ; ils durent aussi être nombreux à mourir prématurément dans un environnement aussi déplorable que celui de Birkenau, camp insalubre (Il était bâti sur un marais.), mal tenu et frappé de terribles épidémies.

Cette sage-femme a prétendu avoir accouché 3.000 détenues. Le calcul montre que ce chiffre doit être exagéré. Néanmoins, il dut y en avoir des centaines. Ainsi, en ce qui concerne les enfants déclarés à l'état civil du camp, il a été établi au moins 51 actes en 1943 et 195

en 1944 ; au total, il a donc été établi au moins 246 actes (dont il ne subsiste que 5 exemplaires).

15

Comment les Slama et autres Simone Veil peuvent-ils donc bien intégrer ces actes de naissance authentiques dans leur version fantaisiste de l'histoire d'Auschwitz ?

202/150-5197

E 1, E 2

Geburtsurkunde

(Standesamt) ~~Auschwitz~~ Nr. 195/1944

ist am 26. Oktober 1944

in Auschwitz, Kasernenstrasse geboren

Vater: Jacek Bogdarski, römisch katholisch

Mutter: Kazimiera Bogdarski geborene Sikorski, römisch katholisch, wohnhaft in Warschau, Sikorski 38

Aenderung der Eintragung:

Auschwitz, den 15. Januar 1945

Der Standesbeamte  
in Vertretung  
C. Mow...

pol 3/1/45

[A 51 | A 52]

Ci-dessus, la copie du dernier acte de naissance établi par l'état civil du camp d'Auschwitz II (Birkenau) le 15 janvier 1945 pour une fillette née le 26 octobre 1944. A ceux qui objecteraient que la mère dût de ne pas être gazée au fait qu'elle était catholique romaine, signalons que des nouveau-nés juifs furent également déclarés à l'état civil du camp (Voyez par exemple *Dubitando*, n° 1/2004.)

On nous permettra de faire remarquer que c'est la première fois que la copie d'un acte de naissance établi par l'état civil d'Auschwitz est publiée.

16

## *Auschwitz : la vérité révélée par les archives de Moscou*

Maurice Haas-Colle

Nous avons développé en mars (n° 3) et juin 2005 (n° 4) une argumentation contre la thèse de l'extermination des juifs dans des chambres à gaz à Auschwitz. Nous nous sommes notamment appuyés sur des archives, les unes conservées au Musée d'Etat d'Auschwitz, les autres aux Archives Centrales de Moscou, lesquelles archives, on le sait, furent tenues secrètes jusqu'à la chute du communisme en 1989. [1]

Plusieurs lecteurs voudraient juger sur pièces et ils nous demandent donc de publier la photocopie de ces documents, ce que nous faisons dans cet article. Il nous a semblé nécessaire de réinsérer ces documents dans la version (abrégée) que les révisionnistes donnent de l'histoire d'Auschwitz. [2]

### La version officielle

Les historiens ne sont pas d'accord entre eux sur la façon dont l'extermination a eu lieu. La dernière version à la mode est celle de Jean-Claude Pressac mais elle est antérieure à l'ouverture des archives moscovites. Selon ce chercheur, les Allemands auraient détourné de leur destination initiale (incinération des corps de détenus morts de mort naturelle) les crématoires qu'ils étaient occupés à construire en 1942-43 ; ils auraient « bricolé » les morgues en chambres à gaz. Cette thèse s'appuie sur des « traces de preuve », c'est-à-dire sur la présence de mots compromettants (comme le mot « gaz ») dans quelques documents. En réalité, **la thèse exterminacionniste est fondée sur la confusion systématique entre chambres à gaz d'épouillage (Il y en avait des dizaines à Auschwitz.) et chambres à gaz criminelles, lesquelles ressortissent du domaine des mythes, de la religion juive et du radotage d'historiens.** Se copiant l'un sur l'autre, ces derniers ne cessent d'affirmer que l'ouverture des archives moscovites a apporté des preuves définitives de l'extermination à Auschwitz ; comme le lecteur le verra, cette thèse est insoutenable.

### La version révisionniste

La version que nous allons exposer se fonde pour l'essentiel sur des documents d'archives **inattaquables**, raison pour

[1] Les archives polonaises sont désignées par la suite par le sigle *APMO* ; les archives moscovites par le sigle *ACM*.

[2] Tous ces documents ont déjà été publiés par Carlo Mattogno dans la revue *VffG* de G. Rudolf (actuellement emprisonné en Allemagne) ainsi que sur <http://vho.org/VffG/2003/3/Mattogno357-365.html>

17

laquelle la seule parade qu'aient trouvée les historiens a été d'**interdire par voie légale la contestation de leur thèse**.

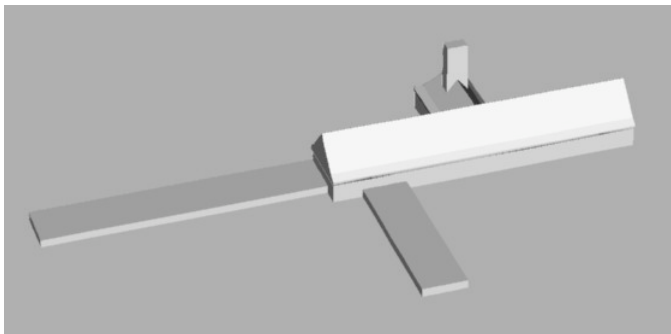
1. En **1940**, les Allemands aménagèrent dans une ancienne caserne polonaise un camp de quarantaine pour 10.000 détenus polonais (Auschwitz I). En **1941**, la capacité du camp fut portée à 30.000 détenus et la construction d'un camp pour 100.000 prisonniers de guerre russes fut entreprise à Birkenau (Auschwitz II) à quelques kilomètres d'Auschwitz I.

Le camp disposait alors d'un petit crématoire situé à Auschwitz I (le crématoire I) ; bien que ce soit ce crématoire (reconstruit par les Russes) qui soit montré aux pèlerins, il n'est plus guère considéré comme faisant partie de l'histoire de l'extermination et nous n'en parlerons donc plus.

2. En **juillet 1942**, Himmler décida de porter la capacité d'Auschwitz II à 200.000 prisonniers de guerre. Dans l'immédiat, le camp devait servir provisoirement au tri des civils juifs expulsés dans l'Est européen, les aptes étant mis au travail et les inaptes réimplantés en URSS. Il va de soi qu'il convenait de prévoir des installations mortuaires en rapport avec la taille d'un camp aussi gigantesque. Toutefois, le plan de K. Bischoff [3] du **3/8/1942** ne prévoyait qu'un seul crématoire (le crématoire II) mais l'épidémie de typhus qui venait de se déclencher l'incita le **21/8/1942** à y ajouter un deuxième crématoire (le crématoire III), puis, l'épidémie tournant à la catastrophe, deux crématoires plus petits (les crématoires IV et V) qui ne fonctionnèrent d'ailleurs guère.

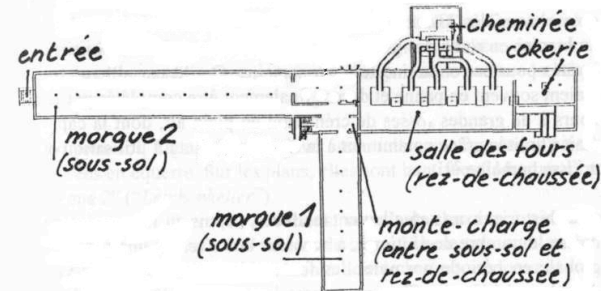
L'entreprise Topf fut chargée de fournir les fours proprement dits ainsi que l'installation de ventilation des morgues.

3. Tout d'abord, le lecteur voudra bien examiner ci-après le plan du crématoire II (Le crématoire III lui était identique)



[3] Karl Bischoff était le chef de la *Zentralbauleitung* (ZBL) d'Auschwitz ; à ce titre, il était en charge de toutes les constructions du camp.  
18

[construction en miroir]). On trouve à droite au rez-de-chaussée, la salle des fours ; les morgues étaient à moitié enterrées pour en assurer la fraîcheur. La morgue 2 était dotée



d'une installation d'aération ; l'équipement de la morgue 1 (large de 7 m et longue de 30 m) était plus élaboré : elle était dotée d'une installation d'aération et de désaération car elle était destinée à conserver les corps durant plusieurs jours. En effet, les fours n'étaient pas destinés à fonctionner en continu mais en rafale : vu la rareté du combustible, il était prévu de ne les allumer que quand les morgues étaient pleines. Les corps étaient transférés dans la salle des fours par un petit monte-charge.

Relevons au passage que :

- l'installation de ventilation des morgues prévue était inadaptée à des gazages : l'air, selon Carlo Mattogno, ne devait être renouvelé que 10 fois par heure (conformément aux normes) alors que dans les chambres à gaz d'épouillage, pourtant équipées du très efficace système *Degesch-Kreislauf* (ventilation circulaire par air chaud), l'air était renouvelé 72 fois par heure ; mais il y a plus : selon Pressac, aucune de ces ventilations ne fut mise en place, ce qui exclut *a priori* qu'aucun gazage d'aucune sorte ait jamais pu y être pratiqué ;

- le petit monte-charge constituait un goulot tellement étroit qu'à lui seul, il détruit la thèse exterminationniste.

Selon J-C. Pressac, la seule modification qu'apportèrent les Allemands au plan initial fut de pratiquer en fin de travaux 4 trous dans la dalle en béton du toit de la morgue 1 pour y introduire le gaz (granulés d'insecticide). Selon ce même Pressac, les juifs se déshabillaient dans la morgue 2 puis passaient dans la morgue 1 pour y être gazés.

L'essentiel du drame aurait donc eu lieu dans les morgues 1 des crématoires II et III ; c'est dans ces pièces de 210 m<sup>2</sup> qu'auraient été gazés la quasi-totalité des juifs ; selon Robert

Jan Van Pelt [4], « *Le crématoire II fut le bâtiment le plus*

[4] Van Pelt in « *Mr. Death : The Rise and Fall of Fred Leuchter, Jr.* », film d'Errol Morris, 1999. Van Pelt est un architecte canadien d'origine  
19

*meurtrier d'Auschwitz. Dans cette unique pièce (...), il est mort plus de gens que dans n'importe quel autre endroit de la planète. 500.000 personnes y furent assassinées. Si on voulait établir une carte des souffrances humaines, si on créait une géographie de l'atrocité, il en serait le centre absolu.* » Dès lors, il est légitime de limiter l'enquête à ces deux crématoires.

4. Après ces précisions, revenons-en à l'épidémie de typhus qui se déclencha à partir d'**août 1942** et qui prit un tour dramatique au cours du second semestre. Les autorités vont prendre diverses mesures de prévention consistant à lutter contre les poux, lesquels véhiculent le typhus ou encore contre les rats, lesquels véhiculent la peste. On va donc se mettre à doucher et tondre systématiquement les détenus, vacciner, mettre le camp en quarantaine (y compris pour les ouvriers civils et les SS), désinfecter les baraquements, prévoir çà et là des installations d'épouillage des vêtements et de la literie, etc.

5. Parmi les mesures prises, on trouve :

**5a.** Le projet de création d'une installation d'**épouillage au gaz** dans la **morgue 1** : c'est la « *cave de gazage* » (« *Vergasungskeller* ») dont il est question dans la célèbre lettre de Bischoff du **29/1/43**. [5] On ne possède malheureusement aucun autre document sur cette chambre. [6]

On notera que cette lettre de Bischoff est considérée par les historiens comme une preuve de l'existence de chambres à gaz **criminelles** mais leur argumentation est insoutenable. En effet, dans cette lettre, Bischoff explique que le gel a empêché le décoffrage de la dalle de béton constituant le toit de la morgue 2, ce qui ne permet pas de s'en servir, mais cela est sans importance car, précise-t-il, on pourra lui substituer la « *Vergasungskeller* », c'est-à-dire [Plus personne, aujourd'hui, ne le conteste.] la morgue 1 ; mais alors, dans une hypothèse exterminationniste, si la chambre à gaz doit servir de vestiaire, où gazait-on les juifs ? Cette lettre n'est donc compréhensible que dans une hypothèse révisionniste : la morgue 2 est une morgue et la morgue 1 est une morgue destinée à fonctionner [provisoirement] comme chambre à gaz d'épouillage ; cette

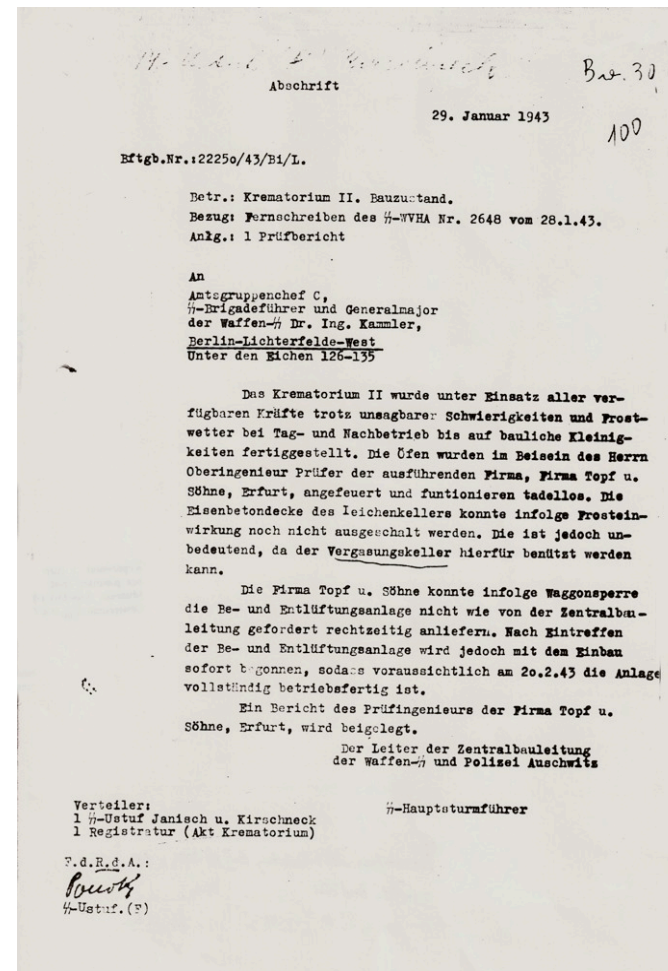
judéo-hollandaise qui est actuellement l'« *expert* » exterminationniste à la mode ; en réalité, il n'a fait que s'inspirer des thèses de Pressac.

[5] Document archivé *APMO*, BW30/34, p. 100 reproduit en page 20.

[6] Toutefois, Pressac aurait découvert dans les archives de Topf un deuxième document (que la mort ne lui a pas laissé le temps de publier) sur cette chambre à gaz ; il s'agit d'une note du 17/2/43 de l'ingé-

nieur Sander résumant un entretien téléphonique qu'il avait eu avec son collègue Schultze, ingénieur de la division B de Topf (ventilation des crématoires) qui revenait d'Auschwitz ; Schultze se plaignait de ce que la soufflerie de la « *cave de gazage* » (« *Gaskeller* ») n'était toujours pas en place. (*L'Autre Histoire*, n° 6, 16/10/1996)

20



**Point 5a** de la page 19 : Document archivé *APMO*, BW30/34, p. 100. Il s'agit d'une lettre du 29 janvier 1943 de Bischoff à son supérieur berlinois Kammler. Bischoff lui fait part de l'état d'avancement des travaux de construction du crématoire II.

« *Die Eisenbetondecke des Leichenkellers konnte infolge Frosteinwirkung noch nicht ausgeschalt werden. Die ist*

jedoch unbedeutend, da der Vergasungskeller hierfür benützt werden kann. »

substitution provisoire était d'autant plus facile que, faute d'avoir reçu le matériel *ad hoc*, on ne pouvait encore se servir  
21

de cette morgue 1 comme chambre à gaz.

**5b.** La commande à Topf, le **11/2/43**, de **2 fours à air chaud** pour l'**épouillage** ; à cette date, il est vrai, Bischoff prévoit de les monter non pas dans les crématoires mais à proximité, plus précisément dans le *Zentralsauna*, un grand complexe de bains et d'épouillage mais, on va le voir, il changera d'avis : abandonnant le gaz pour l'air chaud, il affectera ces fours à la **morgue 1 du crématoire II**, ce qui, d'ailleurs, ne modifie pas notre démonstration. Ces fours fonctionnaient au coke et fournissaient l'air chaud nécessaire à l'épouillage (alternative au gaz).

**5c.** L'aménagement de **douches** dans les **morgues 2**.

**6.** Là-dessus, le **crématoire II** était mis en route le **15/3/43**.

**7.** Toutefois, les moyens de lutte retenus contre le typhus se révélèrent insuffisants et l'épidémie reprit de la vigueur. Dès lors, les Allemands vont adopter un nouveau plan de « *mesures spéciales pour l'amélioration des installations sanitaires* ». **Ce plan va intégrer davantage encore les crématoires dans la lutte contre l'épidémie** : comme on va le voir et en résumé, Bischoff va confirmer son projet d'implanter une **installation d'épouillage dans la morgue 1 du crématoire II** et d'en transformer la **morgue 2 en une gigantesque salle de douche** ; le crématoire III devait être aménagé de la même façon (voire les crématoires IV et V). Le gazage de juifs, déjà techniquement impossible, n'avait évidemment pas sa place dans ce plan. Mais, direz-vous peut-être, quelles preuves documentaires a-t-on de tout cela ?

**7a.** Tout d'abord, on peut citer un « *Etat* » (« *Aufstellung* ») de Topf daté du **13/4/43** et donnant la liste des métaux rationnés (Cu, Al, etc.) nécessaires à l'exécution de contrats passés avec Auschwitz et portant notamment sur les fournitures et travaux suivants dans la **morgue 1 du crématoire II** [7] :

- « *Installation d'aération et de désaération du crématoire II du KGL d'Auschwitz* » ; il s'agit de l'installation initialement prévue pour évacuer les odeurs ;
- « *2 fourneaux d'épouillage Topf [à air chaud] pour le crématoire II du camp de prisonniers de guerre d'Auschwitz* » ;
- « *Extension de l'installation d'aération et de désaération (alimentation en air chaud) du crématoire II du KGL d'Auschwitz* ».

Comme nous le disions ci-dessus (point **5b**), les 2 fours à air chaud commandés le 11/2/43 pour le *Zentralsauna* sont donc réaffectés au **crématoire II** et le système d'aération prévu pour évacuer les odeurs dégagées par les cadavres servira doréna-

[7] document archivé APMO, BW 30/34, p. 47 reproduit en page 22.  
22

J.A. TOPF & SÖHNE ERFURT  
IAG 13.4.1943 BLATT  
EMPFANGER Zentralbauleitung der Waffen SS und Polizei, Auschwitz O.S. 47

Aufstellung.

Betr.: Nr. 24678/43/Ro-Pru/Pa.  
Be- und Entlüftungsanlage des Krema. II im K.G.L., Auschwitz  
30,2 kg Cu, 0,7 kg Zn, 6,8 kg Alu, 1,4 kg Zn-Al

Betr.: Nr. 24676/43/Ro-Pru/Pa.  
Saugzuganlage des Krematoriums II im K.G.L., Auschwitz  
88,5 kg Cu, 4,8 kg Ms, 0,3 kg Sn-Bz, 0,3 kg Zn  
3,0 kg Zn-Al, 6,0 kg Cu-Leg, 5,0 kg Alu

Betr.: Nr. 24674/43/Ro-Pru/Pa.  
2 Topf Entwesungsöfen für das Krema II im Kriegsgefangenenlager, Auschwitz.  
25,-kg Al, 15,-kg Zn-Al, 8,-kg Ms.

Betr.: 24679/43/Ro-Pru/Pa.  
Erweiterung der Be- und Entlüftungsanlage (Warmluftzuführung) des Krema II im K.G.L. Auschwitz.  
5,5 kg Cu, 0,1 kg Zn, 1,4 kg Al, 0,6 kg Zn-Al

Erfurt, den 13.4.1943

10. APR 1943  
J.A. Topf & Söhne  
Erfurt  
Maschinenbau

ppa. J.A. TOPF & SÖHNE  
[Signature]

**Point 7a** de la page 21 : Document archivé APMO, BW 30/34, p. 47. Il s'agit d'un état du 13 avril 1943 de Topf détaillant les besoins en métaux rationnés pour des travaux à effectuer dans le crématoire II.

**1er objet** : « *Betr. : Nr 24678/43/Ro-Pru/Pa. / Be- und Entlüftungsanlage des Krema II im K.G.L. Auschwitz* »

**3ème objet** : « *Betr. : Nr 24674/43/Ro-Pru/Pa. / 2 Topf Entwesungsöfen für das Krema II in Kriegsgefangenenlager, Auschwitz* »

**4ème objet** : « Betr. : Nr 24679/43/Ro-Pru/Pa./ Erweiterung der Be- und Entlüftungsanlage (Warmluftzuführung) des Krema II im K.G.L. Auschwitz »

vant au transport de l'air chaud produit par les fourneaux d'épouillage. Certes, il n'est pas précisé que c'est la morgue 1

23

qui est concernée par ces aménagements mais, comme des douches doivent être installées dans la **morgue 2** (ainsi qu'on va le voir), c'est nécessairement dans cette **morgue 1** que l'épouillage doit se faire.

**7b.** Autre document : le **13/5/43**, Bischoff définit les tâches de son personnel dans la réalisation du plan ; il définit comme suit la tâche du Z.A. [travailleur civil] Jährling : « *Le Z.A. Jährling doit installer une chaudière et un chauffe-eau dans la baraque-buanderie de même que les douches dans la salle de déshabillage du crématoire III.* » [8] Qu'est-ce donc que la « *salle de déshabillage* » ? C'est la salle dans laquelle il était prévu de récupérer les effets des morts avant de les incinérer et ce ne peut être que la **morgue 2** : il faut en conclure que, provisoirement du moins, on déshabillerait les morts dans une autre salle ; des documents que nous ne reproduirons pas car ce point n'est pas important, indiquent que ce déshabillage devait se faire dans une baraque montée devant le crématoire II. [9]

**7c.** Troisième document : le « *télégramme urgent !* » du **15/5/43** de Bischoff à Topf : « *Prendre lundi le projet chiffré pour la production d'eau chaude pour environ 100 douches. Installation d'un serpentin ou d'un chauffe-eau dans l'incinérateur d'ordures en construction dans le crématoire III ou d'un Fuchs [10] dans le but d'utiliser les hautes températures à la sortie. On peut éventuellement construire au-dessus du four un grand réservoir. Monsieur Prüfer est prié d'apporter lundi 17/5 un plan correspondant.* » [11]

Deux questions se posent :

○ Dans quelle salle du crématoire seront montées ces 100 douches ? Ce ne peut être que dans la **morgue 2**.

○ Pourquoi est-ce le four à ordures (près de la cokerie) qui doit fournir l'énergie et pas les fours crématoires ? Parce que, selon nous, ces fours ne devaient pas fonctionner en continu alors qu'on pouvait allumer le four à ordures à la demande.

**7d.** Quatrième document : Le lendemain, le **16/5/43**, nouveau rapport de Bischoff confirmant le point précédent : « *6. Epouillage / Pour l'épouillage des vêtements des détenus, il est prévu une installation d'épouillage OT [Organisation Todt] dans la partie séparée du camp BAII. Pour assurer un épouillage corporel irréprochable des détenus, il sera construit dans les deux*

[8] Doc. archivé ACM, 502-1-83, p. 338 reproduit en page 24.

[9] Voyez par exemple la lettre du **21/1/43** de E. Wirths, médecin-chef du camp et la lettre de W. Jothann du **15/2/43**.

[10] Fuchs est le nom d'une société allemande qui construit des serpents, des condenseurs et autres dispositifs de cette sorte.

[11] Document archivé APMO, B 30/34, p. 40 reproduit en page 25.

24

*installations de bain pour détenus existantes dans le BIA une chaudière et un chauffe-eau de sorte que les douches existantes disposeront d'eau chaude. De plus, il est prévu d'équiper l'incinérateur des ordures du crématoire III d'un*

- 3 -

hub der Aufbereitungsstation einzusetzen.

Bagger der Fa. Brand bleibt am Vorflutgraben für den BA III und der Truppenunterkunft.

Diesel-Bagger der Deutschen Bau-AG. hat sofort mit dem Aushub für die prov. Erklärbecken an der Kläranlage BA II zu beginnen.

Sämtliche vorgenommenen Arbeiten sind im Einvernehmen mit dem Bauleiter des KGL., ~~W~~-Untersturmführer J a n i s c h durchzuführen. Häftlingsanforderungen sind durch die Bauleitung KGL. einzureichen

9. ZA. J ä h r l i n g hat den Einbau von Kesseln und Boiler in den Waschbaracken durchzuführen, desgleichen die Bräusen im Auskleideraum des Krematoriums III. Wegen der Bräusen wird ~~W~~-Sturmbannführer Bischoff noch mit dem Lagerkommandanten, ~~W~~-Obersturmbannführer H ö B, Rücksprache nehmen.

Für die Entwesungsöfen wird vom ~~W~~-W.V.H.A. noch eine Zeichnung zugesandt.

10. Wegen der Stromversorgung im BA II., insbesondere Installation der Häftlingsunterkünfte, hat sich ~~W~~-Unterscharführer S w o b o d a mit ~~W~~-Untersturmführer J a n i s c h ins Benehmen zu setzen.

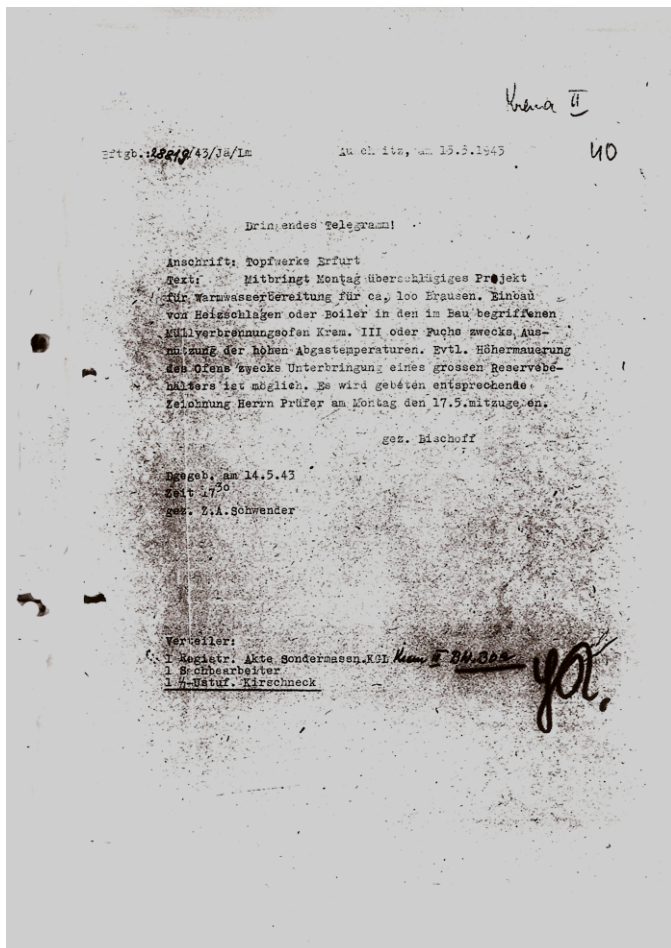
11. ~~W~~-Unterscharführer W i l k hat sofort die Bestellung von 4 000 Stck. Klosettbecken ohne Spülung aufzugeben und für die schnellste Anlieferung derselben Sorge zu tragen.

Der Leiter der Zentralbauleitung  
der Waffen- und Polizei-Ausweise

~~W~~ - Sturmbannführer.

**Point 7b** de la page 23 : Document archivé ACM, 502-1-83, p. 338. Il s'agit d'un mémo rédigé le 13 mai 1943 par Bischoff et dans lequel il définit les tâches de ses subordonnés dans le plan d'urgence d'amélioration de l'hygiène.  
 « 9. ZA. Jährling hat den Einbau von Kesseln und Boilern in den Waschbaracken durchzuführen, desgleichen die Brausen im Auskleideraum des Krematoriums III. »

25



**Point 7c** de la page 23 : Document archivé APMO, B 30/34, p. 40. Il s'agit d'un « télégramme urgent ! » envoyé le 15/5/43 par Bischoff à Topf.  
 « Mitbringt Montag überschlägiges Projekt für Warmwasserbereitung für ca. 100 Brausen. Einbau von Heizschlangen oder Boiler in den im Bau begriffenen Müllver-

Dubitando, n° 13, octobre 2007

brennungsofen Krem. III oder Fuchs zwecks Ausnutzung hohen Abgangstemperaturen. Evtl. Höhermauerung des Ofens zwecks Unterbringung eines grossen Reservebehälters ist möglich. Es wird gebeten entsprechende Zeichnung Herrn Prüfer am Montag den 17.5. mitzugeben. »

26

- 2 -

Zur Vergrößerung des Gesamtgefälles wird mit der Verlegung eines zweiten Hauptkanalrohrstranges ausserhalb der Wasch- und Abortbaracken aus Tonrohren begonnen, in welchen jeweils die Wasser einer Wasch- und einer Abortbaracke zusammen eingeführt werden. Die Abwässer von diesem tieferliegenden Kanal werden mittels Schlammumpfen in die bestehenden Kläranlagen gepumpt. Für die Durchführung dieser Arbeiten wurden alle verfügbaren Zivilfirmen eingesetzt.

**4. Waschbaracken.**  
 Damit zum waschen immer frisches Wasser zur Verfügung steht, sind oberhalb der hölzernen Waschröge durchlöcherete Strahlrohre verlegt. Solange die Wasseraufbereitungsanlage noch nicht in Betrieb genommen werden kann, sind im westlichen Teil des BA II für die Waschbaracken provisorische Eisenbetonwasserbehälter hergestellt worden.

**5. Wasseraufbereitungsanlage.**  
 Mit den Erdarbeiten für die Wasseraufbereitungsanlage ist begonnen worden.

**6. Entwässerungsanlage.**  
 Zur Entwässerung der Häftlingskleider ist jeweils in den einzelnen Teillagern des BA II eine Of-Entwässerungsanlage vorgesehen. Um eine einwandfreie Körperentlausung für die Häftlinge durchzuführen zu können, werden in den beiden bestehenden Häftlingsbädern im BA I Heizkessel und Boiler eingebaut, damit für die bestehende Brauseanlage warmes Wasser zur Verfügung steht. Weiters ist geplant, im Krematorium III in dem Müllverbrennungsofen Heizschlangen einzubauen, um durch diese das Wasser für eine im Keller des Krematoriums III zu errichtende Brauseanlage zu gewinnen. Bezüglich Durchführung der Konstruktion für diese Anlage wurde mit der Firma Topf & Söhne, Erfurt, verhandelt.

**7. Weichselgraben.**  
 Mit den Bauarbeiten am Weichselgraben, welcher die Vorflut für die Truppenunterkunft darstellt, wird sofort nach den zurzeit in Gang befindlichen Absteckungsarbeiten begonnen. Auch für diese Arbeiten soll ein weiterer Sagger eingesetzt werden.

Aufgestellt:  
 Augschwitz, den 16. Mai 1943. Der Leiter der Zentralbanleitung der Waffen- und Polizei Auschwitz  
 f. v. K.  
 Assmann  
 13 - K. K. -

gez. Assmann  
 4-Sturmabführer.

**Point 7d** des pages 23 et 27 : Document archivé ACM, 502-1-83, p. 311. Il s'agit de l'annexe à une lettre adressée le 16 mai 1943 par Bischoff à son supérieur Kammler.

Dubitando, n° 13, octobre 2007

« 6. Entwesungsanlage / [...] Weiters ist geplant, im Krematorium III in dem Müllverbrennungsöfen Heizschlangen einzubauen, um durch diese das Wasser für eine im Keller des Krematoriums III zu errichtende Brauseanlage zu gewinnen. Bezüglich Durchführung der Konstruktion für diese Anlage wurde mit der Firma Topf & Söhne, Erfurt, verhandelt. »

27

serpentin de façon à fournir de l'eau chaude à une **installation de douche à construire dans les caves du crématoire III**. La construction de ces installations est négociée avec la société Topf & Söhne d'Erfurt.» [12]

7e. Cinquième document : Le 5/6/43, lettre de Topf à Bischoff au sujet de : « **Crématoires II et III. Incinérateur d'ordures** » : il y est question de l'« **installation du chauffe-eau pour l'incinérateur d'ordures** ». [13]

Le **crématoire II** est donc aussi concerné et pas seulement le crématoire III comme dans les deux documents précédents. Les historiens ne pourront donc pas dire qu'on gazait dans l'un et qu'on douchait dans l'autre ! Il était donc bien prévu de gazer les poux dans la morgue 1 (la chambre à gaz criminelle des historiens) et de doucher et épouiller les juifs [à mettre au travail] dans la morgue 2 (la salle de déshabillage des juifs à gazer des historiens).

7f. Sixième document : Dans un « **questionnaire** » (« **Fragebogen** ») non daté (qui pourrait être de **juin 43**) et traitant des **crématoires de Birkenau**, Bischoff répond à la question : « **Les gaz d'échappement [des fours] seront-ils utilisés ?** » par : « **projeté, mais pas réalisé** » et à la question : « **Si oui, dans quel but ?** », Bischoff répond par : « **pour les installations de bain des crématoires II et III** ». [14]

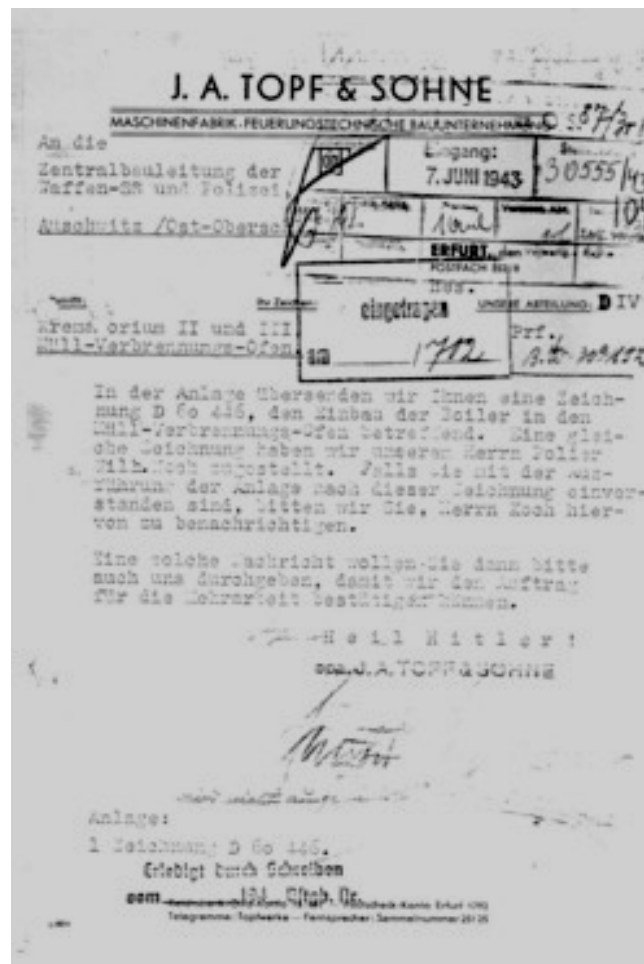
8. En résumé, au moment de mettre en activité les grands crématoires qu'ils achevaient de construire à Birkenau, les Allemands voulurent tout simplement transformer la morgue 1 des crématoires II et III en chambre d'épouillage (au gaz puis à l'air chaud) et leur morgue 2 en salle de douche. Ce que les Allemands projetaient était non pas le gazage industriel des juifs, opération dont R. Faurisson avait déjà démontré de façon imparable qu'elle était techniquement impossible, mais tout simplement le **gazage des poux** et l'**épouillage des juifs**. D'où la présence dans les documents de mots comme « **Porte étanche au gaz** », lesquels mots ne sont donc pas des « **bavures** » trahissant un projet criminel. Ce programme de conversion fut finalement abandonné et les morgues furent utilisées à ce pour quoi elles avaient été conçues, c'est-à-dire à conserver les corps des morts en attente d'incinération. C. Mattogno voit

[12] Document archivé ACM, 502-1-83, p. 311 reproduit en page 26.

[13] Document archivé ACM, 502-1-336, p. illisible reproduit en page 28. L'incinérateur à ordures se trouvait à l'extérieur de la salle des fours [sur notre croquis, à l'emplacement du mot « **fours** »].

[14] Document archivé ACM, 502-1-312, p. 8 reproduit en page 29.

28



Point 7e de la page 27 : Document archivé ACM, 502-1-336, p. illisible. Il s'agit d'une lettre adressée le 5/6/43 par Topf à Bischoff.

« Krematorium II und III. Müll-Verbrennungs-Ofen (...) den Einbau der Boiler in den Müll-Verbrennungs-Ofen betreffend ».

deux raisons à cette nouvelle modification des plans de Bischoff :

- tout d'abord, 50 douches entrèrent en fonction le **13/7/43** dans chacune des installations d'épouillage B5a et B5b du

29

Fragebogen  
K.L.B.-Auschwitz  
In Krematorium II, III, IV, V, befinden sich:

1. Anzahl der zur Zeit vorhandenen Öfen ..... 5, 5, 4, 4, = 18  
a) wieviel Verbrennungskammern (Aufsätze) .....  
b) von welcher Firma und wann erbaut? .....  
Topf und Söhne, Erfurt, 1942 - 43

2. Art der Beheizung  
a) mit Öl .....  
b) mit Koks ..... II, III, IV, V

3. Sind die Öfen ortsfest? wieviel? ..... 18  
" " " ortsbeweglich? wieviel? .....

4. Höhe der Kamme in Meter ..... 16,00 16,00 2x16,00 2x16,00  
Besitzen die Kamme Sauganlage? ..... nein

5. Werden die Abgase verwertet? ..... geplant, aber nicht ausgeführt  
wenn ja, zu welchem Zweck? ..... für Badeanlagen in Krematorium

6. Befinden sich zur Zeit Öfen im Bau? ..... nein  
a) von welcher Firma? .....  
b) wieviel Verbrennungskammern (Aufsätze)? .....  
c) ortsfeste Öfen? .....  
d) ortsbewegliche Öfen? .....  
e) Höhe der Kamme? .....  
f) ist Saugzug vorgesehen? .....  
g) Art der Beheizung .....  
h) ist Abgasverwertung vorgesehen? .....

7. Ist ein Umbau der vorhandenen Öfenanlage auf Koksfeuerung geplant? .....  
a) wenn ja, von welcher Firma und wann ist der Ofen erbaut? .....  
b) in Umstellung begriffen .....  
Fertigstellungstermin .....

Der Leiter der Zentralbauleitung  
der Waffen-SS und Polizei Auschwitz  
SS-Sturmsmannführer

Point 7f de la page 27 : Document archivé ACM, 502-1-312, p. 8. Il s'agit d'un « questionnaire » (« Fragebogen »)

renvoyé par Bischoff à Berlin à une date non précisée mais qui pourrait, dit C. Mattogno, être juin 1943.

« 5. Werden die Abgase verwertet ? geplant, aber nicht ausgeführt / Wenn ja zu welchem Zweck ? für Badeanlagen in Crema II u. III »

camp des hommes BA1 à proximité des crématoires (mémo de Bischoff du **30/5/43**) ;

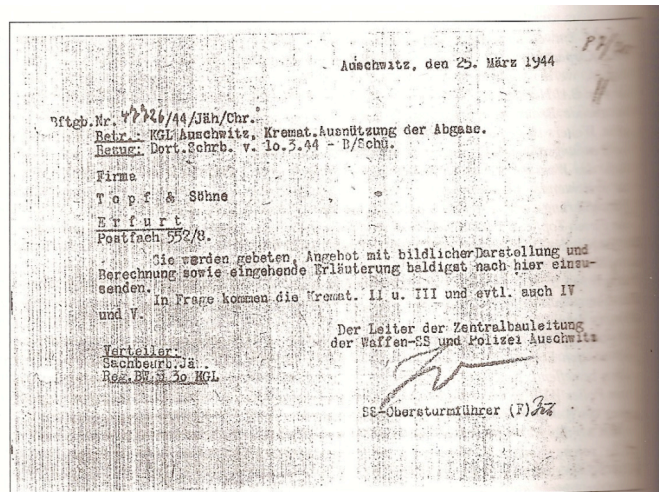
- ensuite, les travaux de construction des grandes installations de désinfection et d'épouillage du *Zentralsauna* progressaient rapidement et leur mise en fonction était prévue pour **début** 30

**septembre 1943**. Entre-temps, l'épidémie de typhus s'était considérablement ralentie.

9. On peut encore citer un septième document : en effet, le projet d'implantation d'une **salle de douches** dans les **crématoires** refit surface près d'une année plus tard, le **25/3/44**, à la **veille de l'arrivée massive des juifs hongrois**, Jothann (qui avait remplacé Bischoff) envoyant à Topf une lettre ayant pour objet : « *CPG Auschwitz, Crémat. Utilisation des gaz d'échappement.* » ; on a vu plus haut que ces gaz d'échappement [des incinérateurs d'ordures] devaient servir à produire de l'eau chaude pour des douches à installer dans la morgue 2. Jothann précisait que cette relance concernait « **les crématoires II et III et éventuellement aussi les crématoires IV et V** [c'est-à-dire **tous les crématoires** d'Auschwitz] » ! [15] Simone Veil peut bien prétendre qu'elle a vu, de ses yeux vu des juifs entrer dans les crématoires ; d'une part, elle n'est pas un témoin fiable ainsi que nous l'avons démontré ; d'autre part, en admettant qu'elle n'ait pas affabulé, qu'est-ce que cela prouverait ? Tout simplement qu'ils allaient y prendre une douche. Mais ce projet de douches fut-il réalisé ? A vrai dire, on

Ci-dessous : Point 9 de cette page 30 : Document archivé ACM, 502-1-313, p. 11. Il s'agit d'une lettre envoyée le 25/3/44 par Jothann (qui avait remplacé Bischoff) à Topf.

« KGL Auschwitz, Kremat. Ausnützung der Abgase (...) In Frage kommen die Kremat. II u. III und evtl. auch IV und V. »



[15] Document archivé ACM, 502-1-313, p. 11 reproduit en cette page.  
31

n'en sait rien. Une chose est sûre, par contre : à aucun moment, les Allemands n'ont utilisé du Zyklon-B dans aucune pièce des crématoires ; en effet, on n'y a retrouvé aucune trace de ferrocyanure alors qu'on en a retrouvé des quantités importantes (visibles à l'œil nu !) dans toutes les chambres à gaz d'épouillage du camp.

10. On voit bien que le gazage des juifs à Auschwitz est un mythe.

## A propos du convoi 6

François Sauvenière

L'association *Mémoires du convoi n° 6* et le journaliste Antoine Mercier viennent de publier « *Convoi n° 6* » en souvenir des 928 juifs déportés de France vers Auschwitz en juillet 1942, il y a 63 ans de cela [1]. Que faut-il en retenir ?

- Notre civilisation avait hérité des Grecs la notion d'oubli (*Léthé*) dont le christianisme avait tiré le pardon des offenses et dont nous avons finalement tiré la prescription laïque. Le judaïsme triomphant a remplacé tout cela par la mémoire juive : une mémoire éternelle, haineuse, obligatoire, inhumaine. En l'occurrence, les premières victimes en sont les familles

des déportés disparus : ne cessant de raviver leurs plaies, elles ne peuvent trouver la paix et la sérénité. Encore ne faudrait-il pas qu'en sus, leurs concitoyens en subissent des désagréments, notamment que leur droit à la liberté d'expression en soit affecté. Or, ce n'est pas le cas. Et ne nous ne parlons pas des malheureux Palestiniens auxquels les juifs font subir un sort inhumain au nom de cette mémoire juive.

- L'historien peut-il trouver dans ce livre des éléments intéressants ? Ce n'est même pas sûr.

- Sur le plan statistique, l'ouvrage permet de réviser légèrement à la baisse le nombre de morts du convoi. Dans la première version de son *Mémorial*, Serge Klarsfeld annonçait 18 rescapés sur 928 déportés, le total des juifs revenus de déportation étant de 2.190 sur 73.853 ; par la suite, il en retrouvait encore 27, ce qui faisait un total de 45 pour ce convoi 6. Or, l'association du convoi 6 en a retrouvé 91 soit le double de ce qu'a trouvé Klarsfeld. On peut, pour des raisons un peu longues à expliquer, il est vrai, affirmer qu'il est également revenu

[1] *Mémoires du convoi n° 6* et Antoine Mercier, « *Convoi n° 6* », Le Cherche Midi, 2005, 381 p. Préfaces de Elie Wiesel et Serge Klarsfeld.

Nr. 2264/1943 C<sup>1</sup>

Auschwitz, den 22. Januar 1943

Der Schneider-Szlama Lustman

mosaisch

wohnhaft Paris X., Rue Faubourg du Temple 117

ist am 14. Januar 1943 um 15 Uhr 40 Minuten

in Auschwitz, Kasernenstraße verstorben.

Der Verstorbene war geboren am 20. Mai 1922

in Warschau

(Standesamt \_\_\_\_\_ Nr. \_\_\_\_\_)

Vater: Hersch Lustman, wohnhaft in Warschau

Mutter: Mindel Lustman geborene Kaplan, wohnhaft

in Paris

Der Verstorbene war nicht verheiratet

Eingetragen auf mündliche - schriftliche Anzeige des Arztes Doktor der Medizin Entress in Auschwitz vom 14. Januar 1943

Der Anzeigende \_\_\_\_\_

Vorgelesen, genehmigt und \_\_\_\_\_ unterschrieben

Die Übereinstimmung mit dem Erstabuch wird beglaubigt.

Auschwitz, den 22.1.1943

Der Standesbeamte In Vertretung Der Standesbeamte In Vertretung  
Quakernack

Todesursache: Herzmuskelschwäche

Eheschließung des Verstorbenen am \_\_\_\_\_ in \_\_\_\_\_

(Standesamt \_\_\_\_\_ Nr. \_\_\_\_\_)

chambres à gaz ? La réponse est non. Par contre, on peut y trouver la preuve de ce que leur mémoire est encombrée d'un fatras de faussetés qui est le résultat du matraquage délirant qu'ils subissent comme tout le monde.

- Par exemple, Jeanine C.-L. témoigne sur son père mort en déportation, Szlama Lustman : « *Notre cousin, lui aussi déporté à Auschwitz mais qui est revenu -il est maintenant décédé-, nous a confirmé qu'il [le père] est mort du typhus en septembre 1942. C'est ce que je voudrais vérifier et je veux également retrouver le numéro tatoué sur son bras.* » Or, il suffit de consulter les registres du camp pour apprendre que S. Lustman est mort à Auschwitz en janvier 1943 et qu'un acte de décès a été établi par l'état civil du camp (n° 2264/43), acte dont n'importe qui peut obtenir une copie. (Copie de cet acte à la page précédente)

On notera encore que S. Lustman est repris deux fois dans la banque des morts du Yad Vashem ; une première fois sur la base du Mémorial de S. Klarsfeld et une seconde fois sur la base des registres mortuaires d'Auschwitz.

- B. Wancier, lui, est revenu et nous dit : « *On avait droit à une douche le dimanche matin, on nous donnait une savonnette marquée « savon juif* » !

B. Wancier est repris une fois dans la banque du Yad Vashem et c'est évidemment une fois de trop.

- Samuel Chymisz est revenu aussi et son témoignage ne vaut pas davantage ; il décrit comme suit son arrivée à Birkenau en juillet 1942 : Le commandant du camp « *nous indiqua une énorme cheminée d'où jaillissaient des flammes, car elle était en train de brûler les cadavres des gens gazés la veille.* » Or, les crématoires de Birkenau n'entrèrent en activité qu'à fin mars 1943 ; à l'arrivée de S. Chymisz, la décision de les construire n'avait même pas encore été prise !

La famille Chymisz a été durement touchée : de ses 5 membres (père, mère et trois fils), seul Samuel est revenu. Les 3 hommes disparus sont repris 3 fois dans la banque du Yad Vashem (*Mémorial* et double témoignage de Samuel en 1991 et 1998) ; la mère est reprise 4 fois (mêmes bases + registres mortuaires d'Auschwitz). Dans ce cas précis, pour le Yad Vashem, 1 rescapé + 4 morts = 14 morts.

## Des historiens-gazeurs

*On va voir dans un cas précis comment un éminent historien shoatique, Danuta Czech du Musée d'Etat d'Auschwitz, s'y prend pour accréditer le mythe du gazage des juifs. [1]*

[1] Tiré d'un article de J-M Boisdefeu publié sur <http://www.vho.org>.

le double de déportés sur l'ensemble des convois, soit 5.000 ; certes, cela ne modifie pas l'ordre de grandeur de la catastrophe mais autant être précis.

° Le livre reprend aussi les témoignages de descendants de déportés et de quelques survivants. Que peut-on en retenir ? Qu'ils ont souffert, certes, mais peut-on y trouver des éléments en faveur de la thèse de l'extermination des juifs dans des

Le 25 mars 1944, un convoi de 599 juifs hollandais est arrivé à Auschwitz. Quel a été le sort de ces juifs ? Il existe deux versions officielles, celle de la Croix-Rouge néerlandaise [2] et celle du *Kalendarium* [3]. Mais rappelons tout d'abord la thèse officielle : à leur arrivée à Auschwitz, les juifs étaient triés, les aptes étant épargnés, immatriculés et mis au travail, les inaptes étant aussitôt gazés ; en d'autres termes, immatriculation était synonyme de maintien en vie et non-immatriculation synonyme de mise à mort. En réalité, Auschwitz était un centre de tri qui pouvait également sélectionner des aptes pour d'autres camps et, dans ce cas, ils n'étaient pas immatriculés ; en d'autres termes, immatriculation était tout simplement synonyme de domiciliation à Auschwitz (Rue des Casernes).

### 1. Version de la Croix-Rouge néerlandaise (1953)

Le convoi était composé de 599 personnes, soit 387 hommes, 169 femmes et 43 enfants.

● En ce qui concerne les **hommes**, La Croix-Rouge a pu établir que le convoi était composé de :

- 37 « **Schutzhäftlinge** » (« *détenus de sécurité* », soit des demi-juifs ou des juifs conjoints d'aryens) [Nous baptiserons ce groupe **CR1**];
- 224 « **diamantaires** » [En fait, ce chiffre comprend leurs femmes et enfants.] [**CR2**];
- un troisième groupe de **déportés « ordinaires »**.

Toujours selon la Croix-Rouge,

- les deux premiers groupes [« **Schutzhäftlinge** » et **diamantaires**] ont tous été mis à part lors de la sélection et retenus pour le travail ;
- un certain nombre de déportés « **ordinaires** » ont été retenus pour le travail ;
- la liste des immatriculés ayant été perdue, la Croix-Rouge a tenté de la reconstituer et elle est arrivée à la conclusion qu'au moins 334 déportés ont été immatriculés (175.293 à 175.626) ; une correction simple et fondée permet de compter 2 immatriculés de plus, ce qui fait un total de 336 hommes immatriculés. [Nous verrons plus loin que les « *Schutzhäftlinge* » et peut-être même quelques diamantaires font partie de ces 336 immatriculés.]

● En ce qui concerne les **femmes**, la Croix-Rouge a établi que le convoi était composé de :

- un groupe de 7 « **Schutzhäftlinge** » qui furent mises à part et retenues pour le travail [**CR3**];
- [les épouses des **diamantaires**];

[2] J. Looijenga, Het Nederlandsche Roode Kruis, « *Auschwitz – Deel V : De Deportatie-transporten in 1944* », Den Haag, 1953, p. 23.

[3] D. Czech, « *Kalendarium (...)* », Rowohlt, Reinbek, 1989, p. 744. Cet ouvrage de référence donne la version officielle polonaise.

- un groupe de déportées « **ordinaires** » dont un certain nombre furent immatriculées.

Comme pour les hommes, la Croix-Rouge a tenté de reconstituer la liste des immatriculées et elle est arrivée à en compter « *plus de 56* » mais elle ajoute que des témoins en ont compté 80 ; on peut effectivement compter au moins 17 immatriculées de plus ce qui donne un total de 73 femmes immatriculées.

● Bien entendu, politiquement correcte, la Croix-Rouge affirme que les hommes et femmes inaptes ont été aussitôt gazés ; elle n'en précise pas le nombre mais, comme elle a compté 336 + 73 = 409 immatriculés, il y aurait donc eu 190 gazés.

### 2. Version du *Kalendarium* (1989)

Le *Kalendarium* ne fait pas ces distinctions entre déportés (pourtant éclairantes sur la politique antijuive des Allemands) et se limite à dire que, sur les 599 déportés, 304 hommes ont été immatriculés (n° 175.323 à 175.626) et 56 femmes immatriculées (n° 76.076 à 76.131), **les 239 autres déportés étant aussitôt gazés** [puisqu'ils n'ont pas été immatriculés].

C'est déjà 49 de plus que la Croix-Rouge n'en a compté mais plus important est le fait que, à la même date et à la même page mais **sans faire de rapprochement avec le convoi précédent**, le *Kalendarium* dit :

- « *30 détenus venus de La Haye reçoivent les numéros 175.293 à 175.322.* » [**K1**];
- « *184 juifs (hommes, femmes et enfants) arrivent au camp dans un convoi venu de La Haye.* » [**K2**]. Ils sont envoyés au camp de quarantaine BIIa et « *en attendant les directives du RSHA, on ne leur donna aucun numéro d'immatriculation.* » Pourquoi ce traitement spécial ? Le *Kalendarium* dit que c'étaient des juifs qui se cachaient chez des Hollandais et qui ont été découverts, ce qui n'est évidemment pas une explication sérieuse. Par la suite, il affirmera qu'ils ont été gazés dix jours plus tard, le 3 avril. On ne peut qu'en douter mais ce qui importe en la circonstance est qu'ils n'ont pas été gazés à l'arrivée.
- « *7 détenues arrivent au camp dans un convoi venu de La Haye.* » [**K3**]

Mais d'où venaient ces gens-là ? De Hollande, certes, mais, comme à cette époque, un seul convoi est parti de Hollande (le convoi de 599 juifs dont nous nous occupons), il faut donc bien admettre qu'ils faisaient partie de ce convoi et ne sont pas venus dans des convois différents comme le *Kalendarium* le donne à penser. En réalité, ces gens constituent évidemment trois des groupes relevés par la Croix-Rouge, à savoir :

- [K1] = le groupe des 37 « *Schutzhäftlinge* » hommes [CR1] ;
- [K2] = le groupe des 224 « *diamantaires* » (hommes, femmes et enfants) [CR2] ;
- [K3] = le groupe des 7 « *Schutzhäftlinge* » femmes [CR3].

Aucun des juifs de ces groupes n'ayant été gazé, le *Kalendarium* a donc tort d'affirmer que 239 déportés ont été gazés à l'arrivée : en reprenant ses propres chiffres, d'une part, 390 déportés ont été immatriculés à coup sûr (304 hommes + 56 femmes + 30 autres) ; d'autre part, 184 ont été mis à part sans être immatriculés (sans parler de 7 femmes dont le sort n'est pas précisé). De la sorte, 574 déportés au moins ont été épargnés (390 + 184) et **25 au plus auraient pu être gazés à l'arrivée** (599 - 574). On est loin du chiffre de 239 gazés.

On voit ici l'erreur (?) de D. Czech : elle a sorti 268 déportés du convoi, ce qui a accru d'autant le nombre de gazés puisque leur nombre est calculé dogmatiquement par soustraction du nombre d'immatriculés du total des déportés du convoi !

### 3. La version rationaliste (révisionniste)

Nous allons tout simplement éliminer de ces deux versions exterminationnistes tout ce qui résulte du dogme pour ne retenir que les éléments factuels vraisemblables. Il apparaît alors que le résultat de la sélection a pu être celui-ci :

- D'une part, 184 diamantaires (hommes, femmes et enfants) ont été épargnés sans pour autant être immatriculés ; comme il n'y avait pas d'atelier de taille à Auschwitz, ces gens étaient en transit et il n'était pas question de les immatriculer ; on peut penser qu'ils ont été envoyés à Bergen-Belsen (où existait un centre de taille) le 3 avril. [4]
- D'autre part, quelque 336 hommes (30 « *Schutzhäftlinge* » et 306 « *ordinaires* ») et quelque 73 femmes (7 « *Schutzhäftlinge* » et 66 « *ordinaires* ») ont été immatriculés. Parmi eux, 40 diamantaires (224-184) qui ont dû être retirés de leur groupe et immatriculés.
- Au total, au moins 593 déportés ont été épargnés ; **il n'en aurait donc été gazé que 6 au maximum** : on est loin du chiffre de 239 gazés avancé par le *Kalendarium*. Et si nous avions accès aux archives, nous nous ferions forts de réduire leur nombre à zéro.

Ah, comme on comprend les lois antirévisionnistes ! C'est que, sans elles, la vérité, l'intolérable vérité pourrait voir le jour !

HvdB

[4] Pourquoi Auschwitz n'en a-t-il compté que 184 alors que La Haye aurait pu, selon la Croix-Rouge, lui en envoyer 224 ? Peut-être que les sélectionneurs ont estimé que certains avaient d'autres aptitudes intéressantes pour Auschwitz même et, en conséquence, les ont gardés.